

Rapport de la Commission de Gestion et Finances du Conseil Communal de Saint-George

Préavis municipal n° 03/2023

Rapport de gestion 2022

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission de Gestion et Finances, composée de Messieurs Pascal Capon Président ad intérim, Olivier Fallet, Arthur Domenig, Michel Kocher et Madame Michèle Rüfenacht s'est réunie les 5 et 12 juin à la Salle de Municipalité en présence de M. Frédéric Rohrbach, Syndic à la séance 5 juin pour statuer sur le préavis municipal No 03/2023 – Rapport de gestion.

L'analyse de ce préavis et les informations complémentaires apportées par M. Frédéric Rohrbach amènent la Commission aux commentaires suivants :

Ce rapport est un catalogue des actions menées durant l'année 2022 et donne une vue intéressante de la vie de notre Commune. "C'est bien joli tout ça mais la Commission de Gestion et Finances attend une analyse de ces actions car au sens de la Commission, ce rapport devrait plutôt analyser et mettre en évidence les succès et les difficultés liées à chaque projet.

De ce fait, la Commission de Gestion et Finances recommande à la Municipalité de prendre note des attentes émises pour les prochaines éditions.

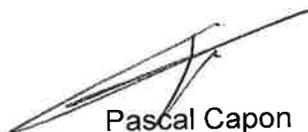
Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances demande au Conseil Communal d'approuver le préavis n° 03/2023 – Rapport de gestion 2022, soit :

- D'approuver le rapport de gestion 2022 tel que présenté

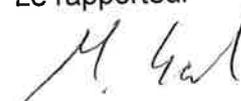
Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Président ad intérim



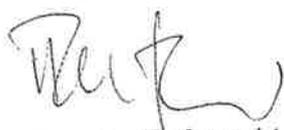
Pascal Capon

Le rapporteur



Michel Kocher

Une membre



Michèle Rüfenacht

Un membre



Olivier Fallet

Un membre



Arthur Domenig